

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIERE

Sur la commune de **BOURG SAINT MAURICE** (Savoie)

D'UN LOCAL COMMERCIAL AVEC RESERVES

*Adjudication fixée au **VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2016 à 14 H**
devant Madame le Juge de l'Exécution près le
Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE (73200),
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpins*

MISE A PRIX EN UN LOT : 200.000 €

Sur la commune de BOURG-SAINT-MAURICE (Savoie), dans un immeuble en copropriété cadastré section AP n° 161 pour 05 a 87 ca et AP n° 162 pour 01 a 16 ca, ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif de division en volumes et en lots suivant acte du 4 novembre 2005 publié le 23 décembre 2005 volume 2005 P n° 21365, à savoir, dans les lots volumes 1 et 3 :

- le lot n° 1 : trois réserves et un dégagement situés au sous-sol et les 816/10.000° des parties communes,
- le lot n° 3 : un local commercial à usage de bar-restaurant, d'une superficie Loi Carrez de 158,62 m², situé au rez-de-chaussée avec sanitaires, cuisine équipée et terrasse extérieure orientée sud et les 3.006/10.000° des parties communes,
- la moitié indivise du lot n° 2 : une chaufferie au sous-sol et les 27/10.000° des parties communes,

Ces biens ont été saisis à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIE, ayant pour nom commercial «CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE», société coopérative à capital et personnel variables, régie par les articles L. 512-20 et suivants du code monétaire et financier, ayant son siège social 4 avenue du Pré-Félin à ANNECY LE VIEUX (Haute-Savoie), inscrite au RCS d'ANNECY sous le n° D 302 958 491, dont l'adresse postale est (74985) ANNECY CEDEX 9, représentée par le Président de son Conseil d'Administration domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat Maître Bertrand LOUCHET, avocat au barreau d'ALBERTVILLE (Savoie), y demeurant B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-FALCOZ.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat régulièrement inscrit au barreau d'ALBERTVILLE. Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Bertrand LOUCHET, avocat – B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET- FALCOZ, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe de Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par la SCP SPINELLI – SAINT-MARTIN, huissier de justice à MOUTIERS (tél. 04.79.24.27.06), le **vendredi 26 août 2016 à 14 H**.